

## POLÉMIQUE

# La STIB verbalise les coureurs des 20 km

La société des transports publics bruxellois a créé la polémique en verbalisant les coureurs des 20 km de Bruxelles qui n'avaient pas de titre de transport.

La STIB, la société qui gère le réseau de transport public à Bruxelles, profite souvent des grands événements organisés dans la capitale pour effectuer des contrôles des titres de transport. Mais la décision de vérifier les tickets des coureurs participant aux 20 km de Bruxelles a suscité de vives réactions.

Car, chaque année, une grande partie des coureurs qui prennent part à la course rallient le départ en métro, bus ou tram. D'autres, blessés ou à bout de force, empruntent le réseau de la STIB pour rejoindre le Cinquantenaire, lieu d'arrivée des 20 kilomètres.

Mais dimanche, en début d'après-midi, ils ont été accueillis par des contrôleurs à la sortie des stations Montgomery et Mérode,



à deux pas de l'esplanade du Cinquantenaire. Or, rares sont les coureurs qui emportent avec eux argent ou portefeuille.

### L'image de Bruxelles écornée

Une attitude vivement dénoncée par le député-bourgmestre d'Etterbeek, Vincent De Wolf. L'action de la STIB «vient très re-

grettablement ternir l'image des 20 km et de la Région de Bruxelles-Capitale», a indiqué celui qui est aussi chef de groupe MR au parlement bruxellois. Et qui a demandé l'annulation pure et simple de toute amende administrative dressée à l'égard des coureurs.

Même son de cloche du côté de

Ridouane Chahid (PS) qui n'est autre que le... vice-président de la STIB. «La direction de la STIB a encore une fois brillé par son mépris vis-à-vis de ces usagers ! Je demanderais au conseil d'administration prévu mardi une explication et elle a intérêt à être claire et justifiée. Nous devons en tant que transport public soutenir toutes les formes de mobilité.»

Il a été rejoint en ce sens par le patron des socialistes bruxellois, Rudi Vervoort, qui a «vivement déploré que les participants aux 20 km doivent faire les frais de l'absence d'accord entre les organisateurs de l'événement et la STIB».

### Un accord avec effet rétroactif toujours possible

Autant de critiques rejetées par Brigitte Grouwels. La ministre des Transports bruxellois (CD & V) a pointé du doigt les organisateurs qui, contrairement aux années précédentes, n'ont pas pris en charge les frais de mobilité engendrés par le déplacement des coureurs. Elle a appelé les organisateurs à conclure un accord avec la STIB, avec effet rétroactif, pour que les amendes infligées soient annulées.

M<sup>me</sup> Grouwels a par ailleurs vivement critiqué la réaction du numéro deux de la STIB, Ridouane Chahid. «On peut attendre d'un vice-président un sens de la responsabilité et un rôle d'ambassadeur à l'égard de l'organisation qu'il représente. Mais avec ses propos systématiquement dénigrants, cet homme essaie surtout de se profiler au préjudice de l'organisation qu'il est supposé représenter et promouvoir.»

Quant à la STIB, elle a démenti vouloir profiter de l'aubaine dans une optique purement financière.

«Comme à l'occasion de chaque grand événement, nous renforçons la sécurité pour parer à tout problème qui pourrait survenir en raison d'une fréquentation plus élevée de notre réseau. Le but premier des contrôles effectués n'était pas financier», a commenté une des porte-parole de la société.

Qui a encore fait savoir que deux courriers avaient été envoyés aux organisateurs avant l'événement pour attirer leur attention sur le problème de mobilité qu'engendrent les 20 km de Bruxelles. Il est resté sans réponse. Au plus grand désarroi des coureurs. ■

F.-X. G.